

Organisé par :



Les 6, 7 et 8 juillet 2018

Aurillac, le 16 janvier 2018

Objet : Les Européennes du Goût, festival gastronomique et culturel

Madame, Monsieur,

Après le succès des Européennes du Goût 2017 en juillet dernier, nous travaillons actuellement à la préparation de la nouvelle édition, la 14^{ème}, qui se déroulera **les 6, 7 et 8 juillet 2018**.

L'an dernier, à l'occasion du 13^{ème} anniversaire, 30 000 visiteurs se sont pressés à Aurillac pour découvrir des produits de terroir sélectionnés selon des critères de qualité et d'innovation mais aussi pour assister aux nombreuses animations gastronomiques.

Bien plus qu'un simple marché, le festival des Européennes du Goût est un lieu d'échanges et de rencontres ! C'est en effet l'opportunité d'élargir votre réseau de contacts grâce à la présence de divers professionnels de la gastronomie et chefs renommés. Mais également de communiquer et vivre une expérience originale en participant aux diverses animations gastronomiques.

Pour les candidats au marché : cette année encore, seuls les producteurs ou artisans qui adoptent une démarche qualité pourront candidater au marché gourmand. La sélection se fera aussi en fonction du cahier des charges établi. D'autre part, les participants des années précédentes seront prioritaires dans la mesure où ils enverront leur candidature **avant le 28 février**. Au-delà de cette date, leur candidature sera prise en compte selon les mêmes critères que les demandes des autres candidats.

Nous vous offrons la possibilité de vendre des produits à l'assiette ou au verre, ce qui vous permet d'accroître votre chiffre d'affaires en proposant une offre de restauration conviviale et de qualité. En 2018, c'est le thème **"les Tapas " (cuisine conviviale)** qui sera à l'honneur au sein du marché, comme dans les animations gastronomiques.

Pour les candidats à la restauration et aux buvettes : désormais, la location des points restauration sera ouverte au niveau national. Compte tenu de la vente des produits à l'assiette sur le marché, le nombre de stands disponibles sera de 7 au maximum.

La sélection se fera par décision collégiale du comité exécutif en fonction de la qualité de l'offre de restauration (origine, fraîcheur des produits...), du respect du cahier des charges ci-joint, de la date d'inscription, du détail de la proposition (originalité du menu...), du prix (au moins une proposition à 10 €), et de la quantité.

Quant aux points buvettes, la sélection se fera en fonction des mêmes types de critères (qualité, originalité des produits...) que pour la restauration.

Si vous souhaitez recevoir un bulletin d'inscription, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec le service commerce de la mairie d'Aurillac par mail : stephanie.lassale@aurillac.fr ou au **04.71.45.46.32**. Le bulletin est également téléchargeable sur le site www.aurillaccongres.com

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous portez à ce festival gourmand, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Michel ROUSSY
Président de la CABA

Pierre MATHONIER
Maire d'Aurillac

Charly DELAMAIDE
Président d'Aurillac Développement